

18 octobre 2019

AT - Evolution des règles MA-RE

RTE – Window

1. **Actualités**

   Changement d'heure
   EDA injection RPD

2. **Tests TERRE**

   Organisation
   GIPSE – EDA participant à TERRE et déclaration de renvoi PM
   TOPASE - Offres standard de RR
   TAO – Ordres standard de RR et renvoi du PM

3. **Atelier Portail GIPSE**



1

Actualités

EDA injection RPD

Rappel du GT du 11/10/2019

Contexte

Rappel du contexte :

Article 7 de la section 1 des règles MA-RE en vigueur

La suppression de la possibilité de transmettre des offres spécifiques explicites pour les EDA injection RPD telle que prévue à l'article 4.3.1.2.2 au 1er janvier 2020. A compter de cette date, les AA doivent soumettre des offres spécifiques implicites pour les EDA injection RPD.

Une période supplémentaire est proposée **jusqu'au 1er avril 2020** aux acteurs pour effectuer ce changement.

Modélisation

Créer **une unique EDP** contenant l'ensemble des sites de l'EDA.

→ L'intérêt d'introduire le multi-EDP sera réinterrogé si demande des acteurs.

Si les sites de l'EDA sont répartis sur **plusieurs GRD**, RTE demande de créer toujours une unique EDP et accordera les dérogations nécessaires pour que l'EDP puisse contenir des groupes de production situés sur des sites distincts.

EDA injection RPD

Envoi de données et tests

Envoi des données

Concernant la **programmation**, les acteurs doivent se déclarer responsable de programmation et **envoyer le programme d'appel et ses redéclarations** au niveau de l'EDP **dans l'application Topase**

Paragraphe 5 du « Guide d'Implémentation Topase v1.5 » disponible sur le Portail Client
http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/services_clients/regles.jsp

Concernant l'**envoi des offres**, les acteurs doivent envoyer dans l'application SyGA :

- les déclarations de performance et contraintes techniques (CT_PROD5)
- les conditions d'utilisation des offres (CT_PROD_1à4 en remplacement du CT_CE)
- le fichier d'offres (inchangé)

Chapitres 4, 5 et 6 du « Guide d'Implémentation Programmation et Mécanisme d'Ajustement »
http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/services_clients/regles.jsp

Organisation des tests

Des **tests d'envoi des données** vers les applications TOPASE et SyGA vont être organisés pour les acteurs concernés.

Deux créneaux de tests :

- D'ici la fin de l'année : nous contacter si besoin
  Interlocuteur: jing.chen@rte-france.com
  Copie: catherine.ledoux@rte-france.com; claire.roussel@rte-france.com;
- Janvier et février

Focus Programme d'appel

Changement d'heure

Convention pour l'heure d'hiver

- Pour rappel, en heure d'hiver, pour un PA s'appliquant sur la journée du 12/12/2019, le décalage est de 1h entre UTC et heure locale, c'est-à-dire que le PA doit être déclaré sur 23h UTC – 23h UTC :

```
<timeInterval>
  <start>2019-12-12T23:00Z</start>
  <end>2019-12-12T23:00Z</end>
</timeInterval>
```

- En heure d'été, le décalage est de 2h entre heure UTC et heure locale et le PA est déclaré sur 22h UTC – 22h UTC

Consignes pour le changement d'heure

- Les chroniques de PA pour la journée du changement d'heure (date d'applicabilité du PA = dimanche 27 octobre) s'appliqueront sur les 25h de 22h UTC à 23h UTC
- Selon la résolution du PA défini par le RP pour chaque EDP, le nombre de points par chronique sera de 50 pour une résolution 30min, 100 pour une résolution 15min ou 300 pour une résolution 5 min.
- **Point d'attention**

  RTE ne pourra pas gérer des points de brisure sur les heures de livraison [2h – 3h[et [2h* - 3h[: il est donc demandé aux RP de ne pas déclarer de variation de programme sur ces heures de livraison (cf en jaune dans le tableaux ci-dessous)

Guichet	Heure	PTM5	PTM15	PTM30	Guichet	Heure	PTM5	PTM15	PTM30	Guichet	Heure	PTM5	PTM15	PTM30
23h	00:00-00:05	1			00h	01:00-01:05	13			01h	02:00-02:05	25		
	00:05-00:10	2	1			01:05-01:10	14	5			02:05-02:10	26	9	
	00:10-00:15	3		1		01:10-01:15	15		3		02:10-02:15	27		5
	00:15-00:20	4				01:15-01:20	16				02:15-02:20	28		
	00:20-00:25	5	2			01:20-01:25	17	6			02:20-02:25	29	10	
	00:25-00:30	6				01:25-01:30	18				02:25-02:30	30		
	00:30-00:35	7				01:30-01:35	19				02:30-02:35	31		
	00:35-00:40	8	3			01:35-01:40	20	7			02:35-02:40	32	11	
	00:40-00:45	9		2		01:40-01:45	21		4		02:40-02:45	33		6
	00:45-00:50	10				01:45-01:50	22				02:45-02:50	34		
	00:50-00:55	11	4			01:50-01:55	23	8			02:50-02:55	35	12	
	00:55-01:00	12				01:55-02:00	24				02:55-02:00	36		
02h	02:00-02:05	37			02h *	03:00-03:05	49			03h	04:00-04:05	61		
	02:05-02:10	38	13			03:05-03:10	50	17			04:05-04:10	62	21	
	02:10-02:15	39		7		03:10-03:15	51		9		04:10-04:15	63		11
	02:15-02:20	40				03:15-03:20	52				04:15-04:20	64		
	02:20-02:25	41	14			03:20-03:25	53	18			04:20-04:25	65	22	
	02:25-02:30	42				03:25-03:30	54				04:25-04:30	66		
	02:30-02:35	43				03:30-03:35	55				04:30-04:35	67		
	02:35-02:40	44	15			03:35-03:40	56	19			04:35-04:40	68	23	
	02:40-02:45	45		8		03:40-03:45	57		10		04:40-04:45	69		12
	02:45-02:50	46				03:45-03:50	58				04:45-04:50	70		
	02:50-02:55	47	16			03:50-03:55	59	20			04:50-04:55	71	24	
	02:55-03:00	48				03:55-04:00	60				04:55-00:00	72		
						.....								
20h	21:00-21:05	276			21h	22:00-22:05	277			22h	23:00-23:05	289		
	21:05-21:10	276	89			22:05-22:10	278	93			23:05-23:10	290	97	
	21:10-21:15	276		45		22:10-22:15	279		47		23:10-23:15	291		49
	21:15-21:20	276				22:15-22:20	280				23:15-23:20	292		
	21:20-21:25	276	90			22:20-22:25	281	94			23:20-23:25	293	98	
	21:25-21:30	276				22:25-22:30	282				23:25-23:30	294		
	21:30-21:35	276				22:30-22:35	283				23:30-23:35	295		
	21:35-21:40	276	91			22:35-22:40	284	95			23:35-23:40	296	99	
	21:40-21:45	276		46		22:40-22:45	285		48		23:40-23:45	297		50
	21:45-21:50	276				22:45-22:50	286				23:45-23:50	298		
	21:50-21:55	276	92			22:50-22:55	287	96			23:50-23:55	299	100	
	21:55-00:00	276				22:55-00:00	288				23:55-00:00	300		

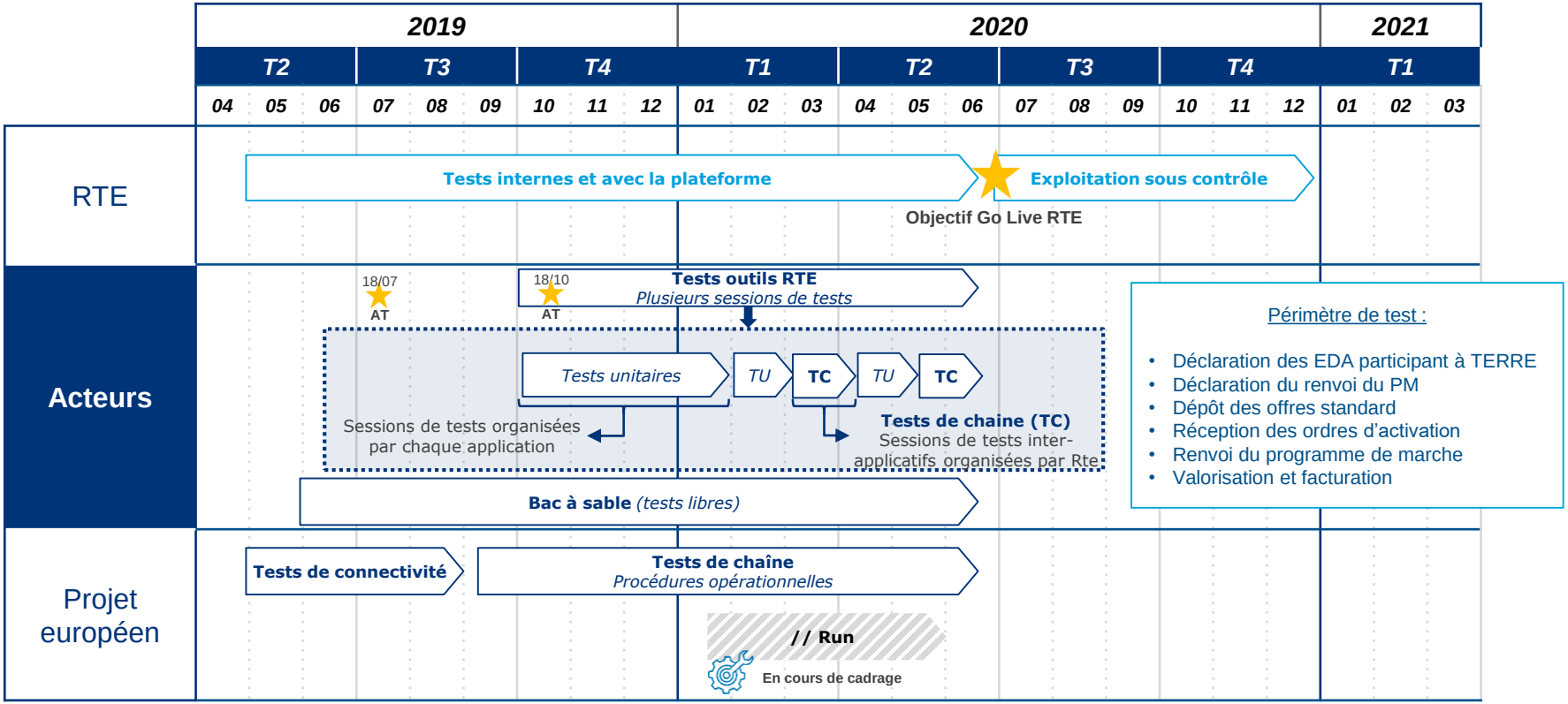


2

Tests TERRE

Plateforme européenne TERRE

Planning



Périmètre de test :

- Déclaration des EDA participant à TERRE
- Déclaration du renvoi du PM
- Dépôt des offres standard
- Réception des ordres d'activation
- Renvoi du programme de marche
- Valorisation et facturation

Tests TERRE

Journées de tests en conditions réelles

Save the date !

Pour préparer l'arrivée de la plateforme TERRE, RTE organise des journées de tests en conditions réelles :

- Mardi 26 novembre 2019
- Mardi 10 décembre 2019
- Mardi 21 janvier 2020



Périmètres des applications et fonctionnalités testées

- GIPSE : Déclaration des EDA participant à TERRE et EDP renvoyant un programme de marche
- TOPASE : Transmission des offres standard de RR
- TAO : Réception des ordres standard de RR et renvoi du programme de marche

En amont des tests

- Pour participer aux tests TERRE, vous devez posséder un accès PKI de pré-production pour les applications concernées par les tests
  - → Si vous possédez déjà un certificat PKI en pré-production pour TOPASE, GIPSE ou TAO, vous n'avez pas besoin d'en refaire la demande
  - → Si ce n'est pas le cas, veuillez en faire la demande auprès de marketservices@rte-france.com ou de votre chargé de compte.
- Par réponse à un mail de com, RTE vous demandera de transmettre les noms des contacts techniques qui effectueront ces tests

Organisation des journées de tests

- Une conf call sera ouverte sur la journée
- Un sondage de type Klaxoon sera à remplir au cours de la journée

2.1 GIPSE

Tests GIPSE

Fonctionnalités à tester (4 panneaux):

- Déclaration de Participation de l'EDA à TERRE
- Déclaration de Renvoi du Programme de Marche (EDA ou chacune des EDP composant l'EDA)
- Déclaration de Résolution du Programme d'Appel au pas 5 min (EDP composant l'EDA)
  - *Déjà en production. Néanmoins, l'ergonomie a été modifiée pour être cohérente avec les autres panneaux de déclarations.*
  - *Ce changement d'ergonomie apparaîtra en production au GoLive TERRE.*
- Synthèse
  - *Rappel des trois déclarations ci-dessus*
  - *Qualification à TERRE : EDAs préqualifiées d'office sur la période du 01.01.19 à 30.04.19*
    Aptitude finale à recevoir des offres TERRE

Un Guide Utilisateur va être publié sur le Portail Client
http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_consommateurs/services_clients/terre.jsp

Tests GIPSE

- Tests pendant les journées de test en conditions réelles indiquées précédemment
- Tests libres hors session à partir du 18 novembre 2019
- Pour toutes questions techniques et métiers, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

GIPSE
rte-dsit-gipse@rte-france.com

- **Participation aux tests**:

  Accès à l'IHM: https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/gipse

  Si vous bénéficiez déjà d'accès PKI en environnement de test (pré-production) pour les applications SYGA et e-PAT, vous pouvez demander l'ajout du rôle « GIPSE » à ce certificat existant à l'adresse ci-dessus.

2.2 TOPASE

Tests TOPASE

Généralités

- Pour toutes questions techniques et métiers, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : rte-refontema-top@rte-france.com
- Mise à jour du guide d'implémentation : v1.6 sur la page TERRE du site client publiée prochainement http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_consommateurs/services_clients/terre.jsp

Accès PKI

Pour participer aux tests TOPASE, vous devez posséder **un accès PKI spécifique** (environnement de test/pré-production).

- Si ce n'est pas le cas, vous pouvez en faire la demande auprès de marketservices@rte-france.com ou de votre chargé de compte.

Les URL

Accès aux IHM : https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-web/

- Déposer un document d'offres (pour créer, modifier, annuler une offre)
- Consulter le journal des échanges (liste des documents d'offres transmis, état de l'échange) et télécharger les documents d'offres au format XML et l'ACK correspondant.
- Consulter le journal des offres

4 services API mis à disposition

- **Dépôt des offres** : https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-api/api/v1/documents/offers
- **Consultation du statut du ticket** : https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-api/api/v1/submission/status/
- **Consultation de l'ACK** : https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-api/api/v1/submission/ack/
- **Consultation des offres** : https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-api/api/v1/offer-report/

Offres standard de RR

Caractéristiques d'une offre standard de RR

- formulée par un acteur d'ajustement relativement à une EDA donnée
- formulée sur les quatre pas 1/4h composant une heure de livraison d'une journée donnée
- comporte des informations telles que :
  - le sens de l'offre : à la hausse ou à la baisse
  - les offres qui lui sont liées ou exclusives
  - le caractère divisible ou non de l'offre
  - pour chaque pas quart d'heure de l'heure de livraison :
    - le prix d'offre
    - la quantité minimale offerte (si l'offre est divisible)
    - la quantité maximale offerte

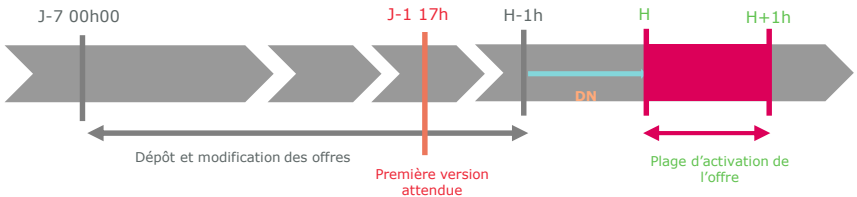
Interactions entre les offres & faisabilité

Un acteur d'ajustement peut soumettre plusieurs offres standard de RR pour une même EDA sur une même heure de livraison, sous réserve que :

- L'ensemble des offres standard de RR non exclusives soient réalisables indépendamment les unes des autres, compte tenu des informations dont dispose l'acteur d'ajustement au moment de la soumission des offres.
- L'acteur dépose également une offre spécifique relative à cette même EDA sur la plage de prix à laquelle appartient l'heure de livraison
- Si cette EDA est engagée en RR/RC, les activations potentielles sur TERRE ne remettent pas en cause les engagement de l'acteur sur le reste de la journée

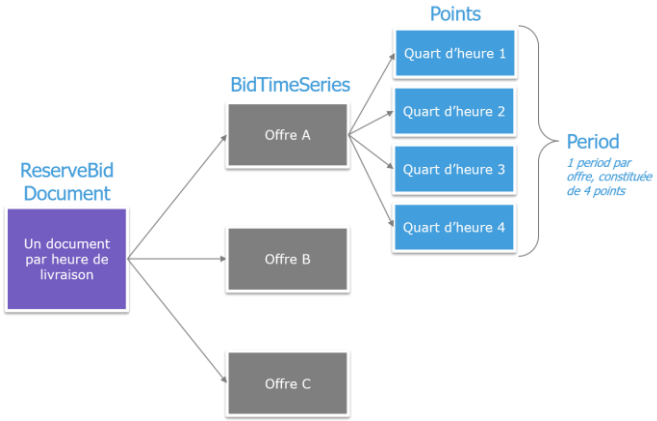
Transmission des offres

- Soumission par l'AA des offres standard de RR pour une journée J : à partir de minuit en J-7
- Dépôt et modification des offres jusqu'à leur heure de guichet de prise en compte = dernière heure ronde avant heure de livraison
- Première version de chaque fichier attendue pour J-1 à 17h00



Offres standard de RR

Solution technique



Transmettre une offre standard de RR à TOPASE

- Transmission des offres de manière agrégée (document multi-offres) : un AA transmet à RTE un seul document par heure d'application de la journée, comprenant l'ensemble de ses offres (sur l'ensemble de son périmètre d'ajustement), soit au total, 24 documents pour une journée d'application J (23 ou 25 documents pour les journées de changement d'heure)
- Chaque fichier nouvellement reçu pour une heure de livraison donnée vient remplacer le fichier précédemment reçu pour ce même guichet = **annule et remplace**
  - Pour ajouter, modifier ou supprimer une ou plusieurs offres, il faut renvoyer l'intégralité des offres valides du guichet dans un document ayant le même mRID et un numéro de version supérieur (i.e. l'acteur ne peut pas envoyer un deuxième document pour le même guichet qui s'additionnerait au premier)
  - L'envoi d'un fichier ne comportant aucune offre permet d'annuler toutes les offres du guichet

Les différents champs constituant le document d'offre sont détaillés dans le guide d'implémentation

Contrôle sur les offres

Contrôle du document

Les contrôles suivants sont effectués par TOPASE sur le document au moment du dépôt :

- **Contrôles syntaxiques** : document non vide, en-tête, indentations, balises correctes, conformité syntaxique de tous les champs
- **Contrôles fonctionnels simples** : Validité des données d'en tête, homogénéité entre l'acteur émetteur du document et l'acteur concerné dans le document, respect du délai de transmission, vérification de la bonne constitution du mRID du document

Contrôle des offres

- Une fois le document accepté, les offres sont contrôlées fonctionnellement une à une.
- A l'issue de ces contrôles, une offre pourra être soit « Prise en compte » (si tous les contrôles sont positifs), soit « Refusée » (si l'un de ces contrôles échoue).
- Un ACK global sera envoyé à l'Acteur d'Ajustement afin de l'informer sur le statut de chacune des offres du document soumis

Les différents contrôles effectués sont détaillés dans le guide d'implémentation et concernent principalement (cf nouveautés version v1.6)

- Contrôle des heures d'application des offres
- Contrôle de la validité des EDA
- Contrôle des puissances et des prix
- Contrôle de la divisibilité d'une offre
- Contrôle des liens

Guide d'implémentation

Nouvelle version v1.6 du guide

- Clarification sur le sujet d'un tag « RR/RC » lorsque l'EDA est engagé en RR/RC : abandon du tag envisagé dans des versions précédentes du guide

  Le dépôt d'offres sur des EDA engagées en RR-RC n'est autorisé que sous réserve que l'activation potentielle sur TERRE ne remette pas en cause les engagements

- Convention pour les liens de liaison et d'exclusivité et les contrôles qui sont associés au respect de cette convention

  {nom_acteur}_{date}_{HH_début}00-{HH_fin}00_{XXXXX} avec :
  - *{nom_acteur} : le nom de l'acteur sur 10 caractères maximum et en masjuscules*
  - *{date} : la même date que celle du document sur 6 caractères numériques avec le format suivant AAMMJJ*
  - *{HH_début} : heure de début d'application de l'offre sur 2 caractères numériques*
  - *{HH_fin} : heure de fin d'application de l'offre sur 2 caractères numériques (HH_fin = HH_début + 1)*
  - *{XXXXX} : une suite libre de 5 caractères alphanumériques*

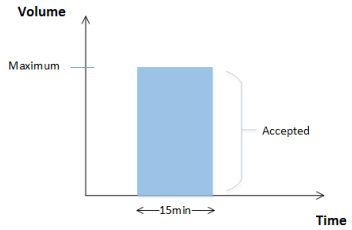
- Un lien d'exclusion et de liaison possible par offre
- Contrôle des prix : prix compris entre – 10 000 et 10 000
- MAJ du cycle de vie de l'offre

Offres standard de RR

Focus sur la divisibilité

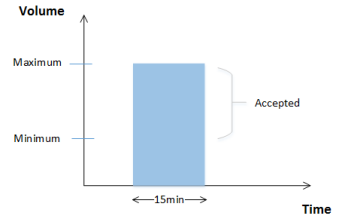
Une offre standard de RR peut être :

- Indivisible



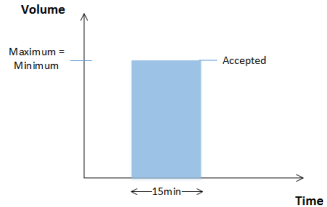
Soit la totalité de l'offre est acceptée, soit rien n'est accepté

- Divisible



Le volume accepté est inférieur ou égal au volume maximum et supérieur ou égal au volume minimum.

- Entièrement divisible



Cas particulier de l'offre divisible où le volume minimal est égal à 0

Comment se matérialise le caractère divisible dans le document d'offre à soumettre à TOPASE ?

Au niveau de l'offre (BidTimeSeries) :

divisible	A01 si divisible A02 si non divisible	Obligatoire

Au niveau des pas quart d'heure (point) :

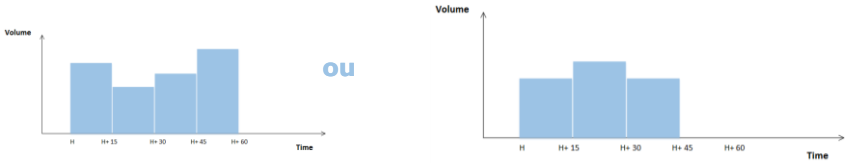
Point		
position	1, 2, 3 ou 4 selon le 1/4h concerné	Obligatoire
quantity.quantity	Quantité maximum	Obligatoire
minimum_Quantity.quantity	Quantité minimum à indiquer si divisible (obligatoire si divisible = A01)	Optionnel
price.amount	prix	Obligatoire

Offres standard de RR

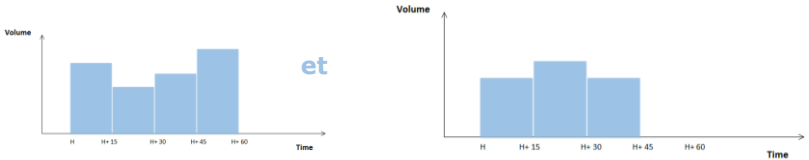
Focus sur les liens de liaison et d'exclusivité

Il est possible de renseigner un lien de liaison ou un lien d'exclusivité par offre. Les liens sont applicables pour une même heure de livraison.

- Si une offre 1 avec un lien d'exclusivité A est acceptée, l'offre 2 avec ce même lien d'exclusivité A ne peut être accepté



- Si une offre 1 avec un lien de liaison A est acceptée, l'offre 2 avec ce même lien de liaison est également accepté



Comment se matérialise le caractère divisible dans le document d'offre à soumettre à TOPASE ?

Au niveau de l'offre (BidTimeSeries) :

linkedBidsIdentification	*{nom_acteur}_{date}_{HH_début}00{HH_fin}00_{XXXXX}*	Optionnel
exclusivesBidIdentification	*{nom_acteur}_{date}_{HH_début}00{HH_fin}00_{XXXXX}*	Optionnel

2.3 TAO

Organisation des tests TAO hors sessions

Tests en pré production avec TAO pour :

- La consultation et les réponses pour les ordres standard,
- L'envoi du PM dans le cas d'une offre standard

Demande de réalisation de tests à adresser à l'adresse suivante :

rte-refontema-tao@rte-france.com

A noter : Pour un meilleur traitement, une planification des tests est nécessaire. Toute demande devra être adressée a minima 15 jours avant la date de réalisation.
Vous pouvez nous contacter à cette même adresse pour toutes questions techniques et métiers sur ces changements dans TAO.

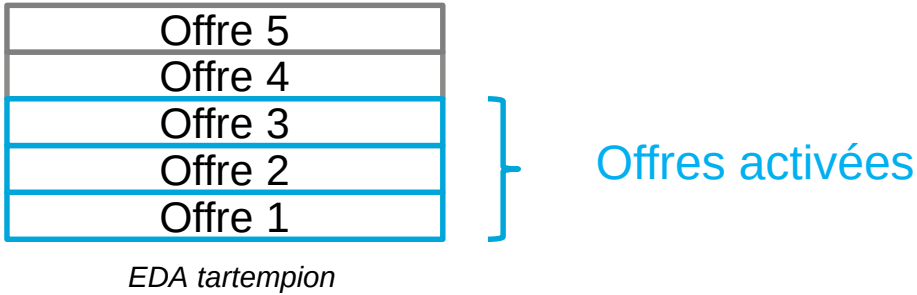
Contrôles réalisés sur les PM acteurs

✓ Contrôles techniques :

- ✓ Tests uniquement réalisés après acceptation de l'ordre, et PM reçu dans le délais
- ✓ PM rejeté en cas de non-conformité technique
- ✓ 4 contrôles techniques :
  - ✓ Syntaxe du fichier (fichier illisible. Conduit à un statut « PM non reçu dans TAO)
  - ✓ Cohérence du nombre de points
  - ✓ Validité de l'offre (offre accepté, bon n° d'offre …)
  - ✓ 1 Chronique (P0, RP ou RS) absente
  - ✓ Nombres de PM renvoyés en cas d'EDA multi EDP (un et un seul PM attendu par EDP. Rejet tous les PM en cas de non-conformité sur un PM)
  - ✓ En cas d'ordres multiples sur une EDA, le fichier PM ne fait référence qu'aux ordres acceptés (voir slide suivant)

/!\ en cas de PM rejeté, pas de possibilité d'en renvoyer un autre

Cas d'ordres multiples sur une même EDA



L'acteur envoie 1 seul fichier PM en indiquant les n° Id des offres 1 à 3.

Le fichier PM est rejeté si :

- Les n° de l'ensemble des ordres activés n'apparaissent pas
- Des n° d'offres non activés par RTE apparaissent dans le fichier

Contrôles réalisés sur les PM acteurs

- ✓ **Contrôles métiers:**
  - ✓ PM accepté avec Warning
  - ✓ 2 contrôles métier :
    - ✓ Valeur de PM : les valeurs décimales (avec « . ») seront tronquées à leur valeur entières
    - ✓ Fenêtre temporelle : les points en dehors de la fenêtre temporelle ne seront pas considérés

Type d'activation	PM attendu
Offre standard H/H+1	H-30' – H+1h05
Offre standard sur 23/24h	J (22h30) – J+1 (00h05)
Offre standard sur 00/01h	J-1 (23h30) – J (01h05)



3

Atelier Portail GIPSE

Déroulement de l’atelier

1. Contexte
2. Connexion au Portail GIPSE et Paramètres utilisateurs
3. Maquette: ajout d’une nouvelle EDA soutirage au périmètre
4. Gestion des alertes
5. Consultation des périmètres validés
6. Retours utilisateurs et Bilan de l’atelier

2.1 Contexte

Evolution des périmètres de flexibilité

2020 | 2021 | 2022

MA
Règles MA-RE v9.1

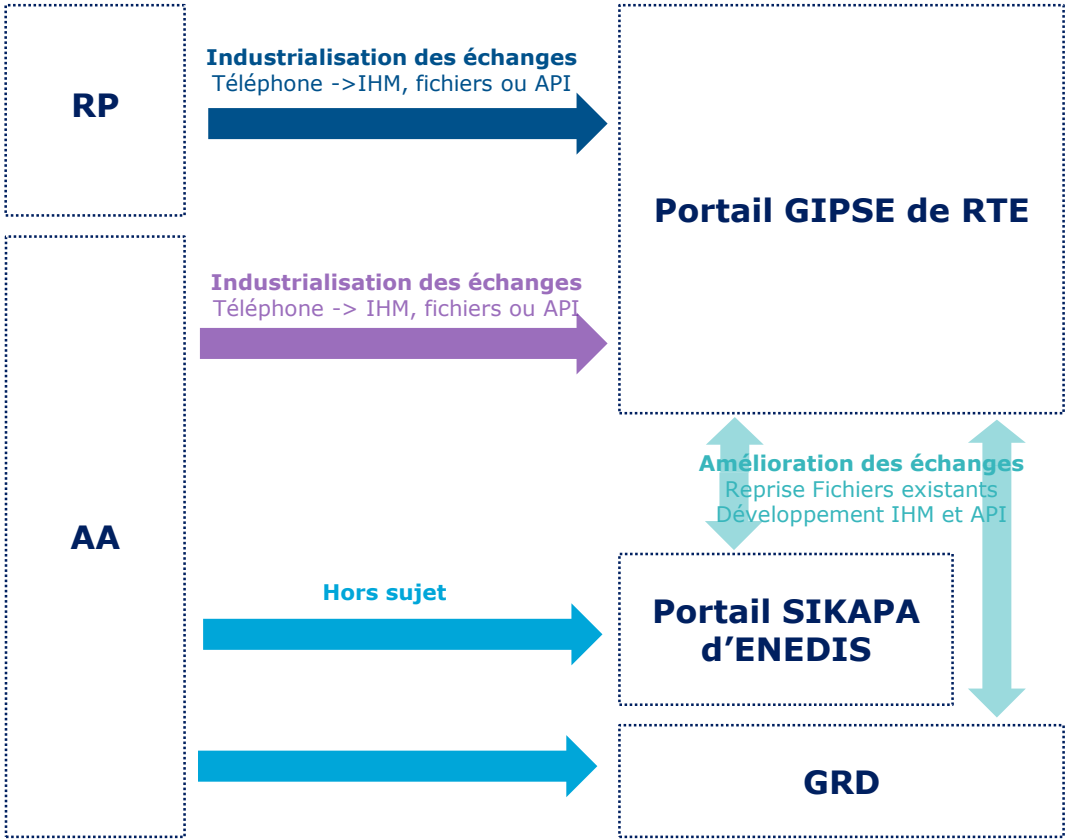
1. **Fiabilisation du processus de gestion des périmètres**
   - Abordé en GT
2. **Mise en place d'un portail GIPSE RTE**
   - Abordé en AT

MA – NEBEF - SSY
Appel à contributions MA-RE v9.1
Règles MA-RE v10

1. **Support d'Offre multi-mécanismes**
2. **Périmètre de sites multi-mécanismes**
3. **Gestion hebdomadaire des périmètres**

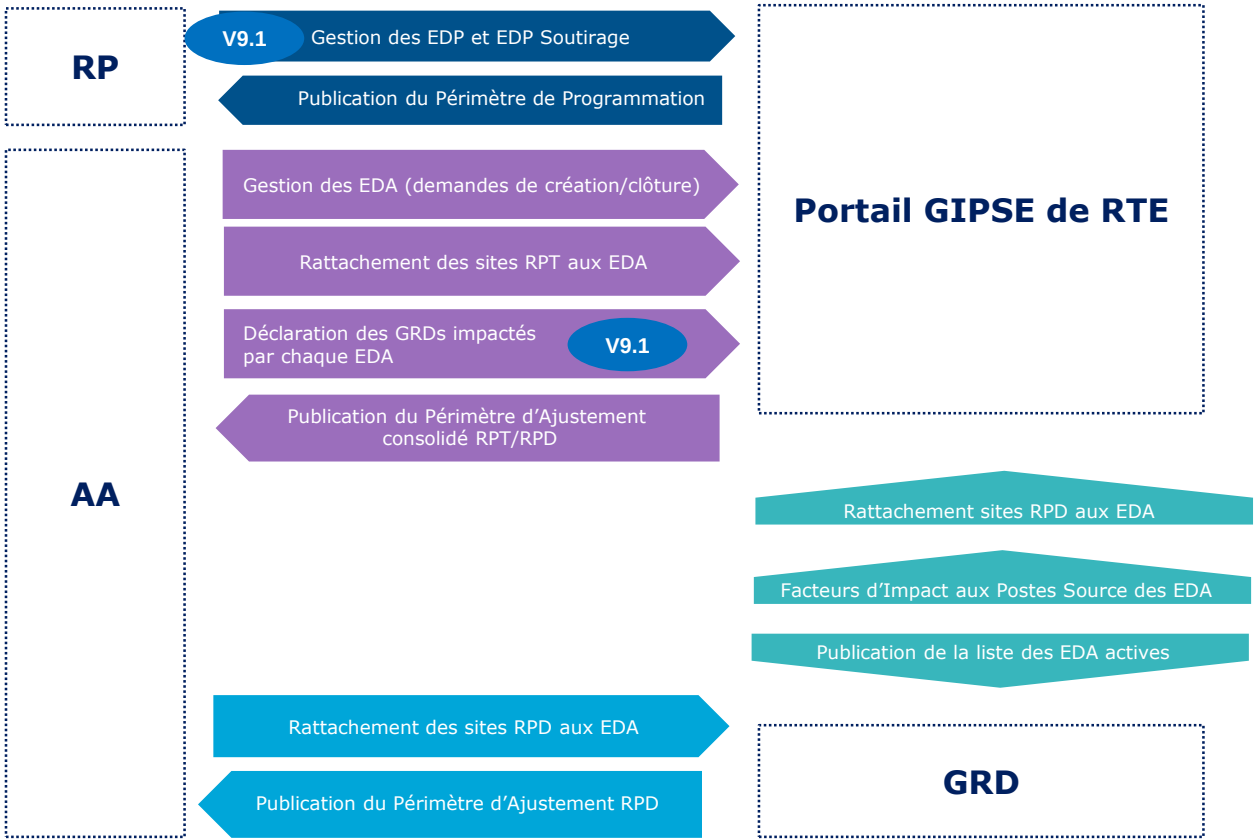
Gestion des périmètres MA à échéance 2020

Vue Générale des Echanges



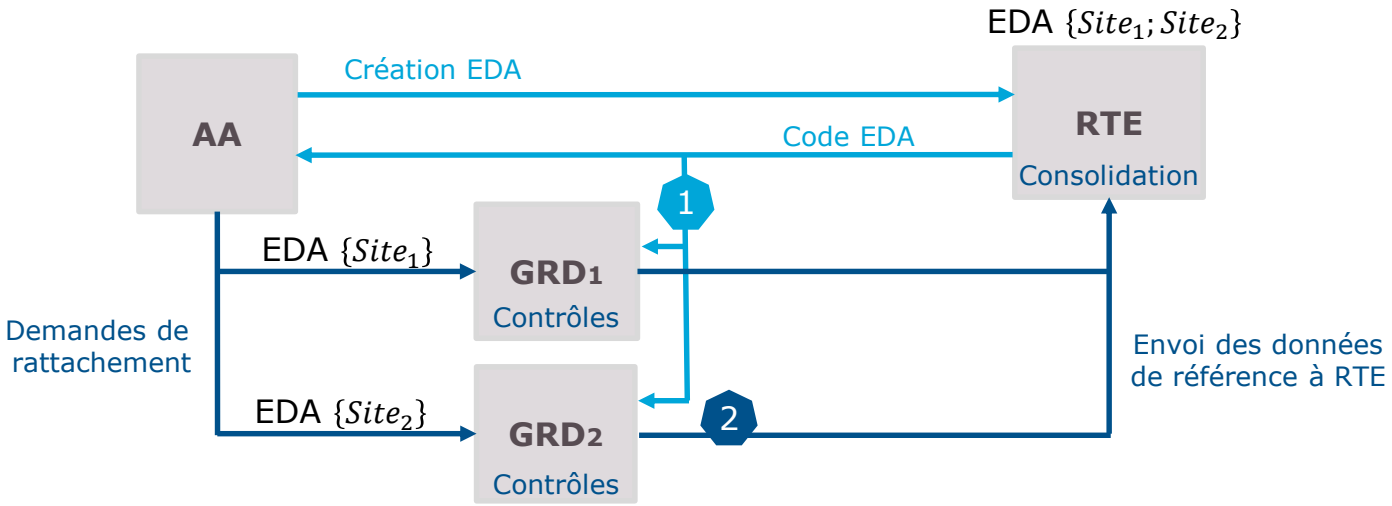
Gestion des périmètres MA à échéance 2020

Vue Détaillée des Echanges



Règles v9.1 - GT du 22.03.2019

Fiabilisation du processus de gestion des périmètres

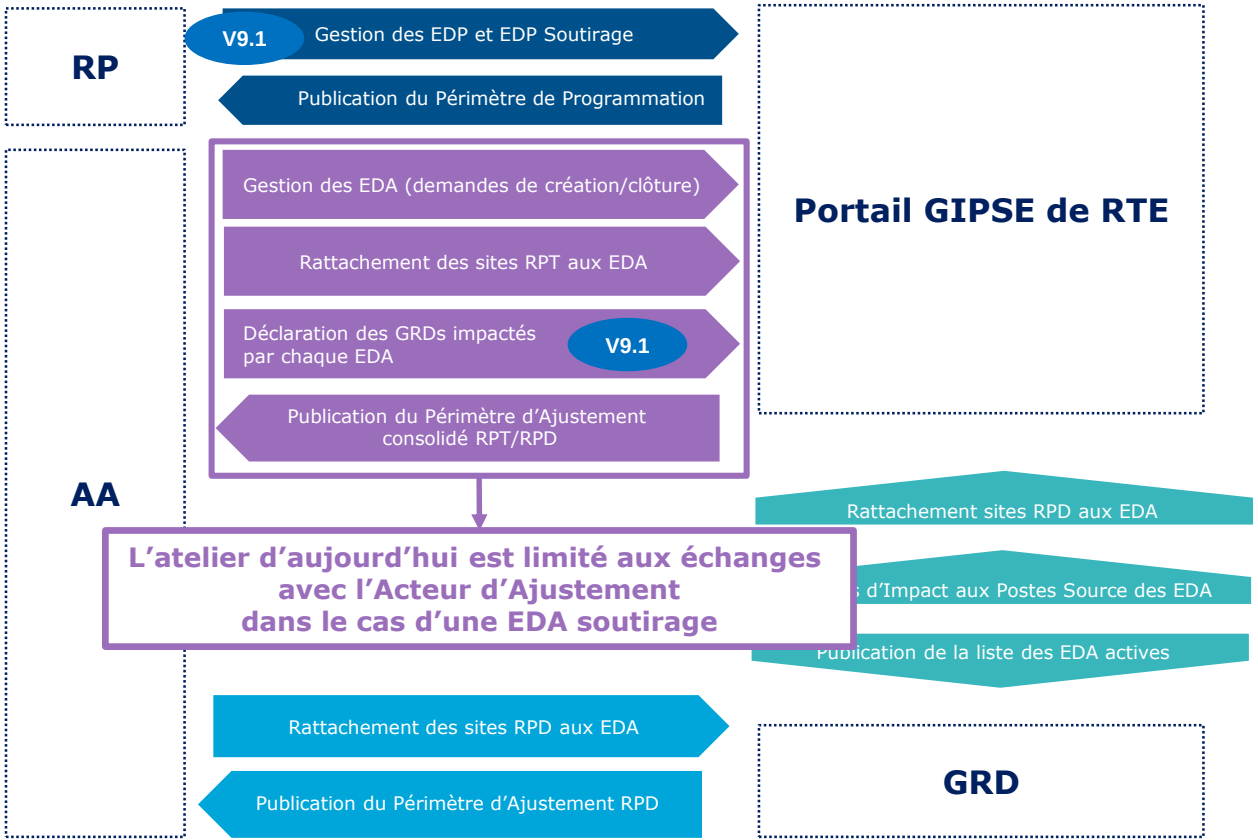


1. A la création d'une nouvelle EDA, RTE publie par défaut la liste des EDA du prochain périmètre à tous les GRD. RTE a besoin de connaître les GRD concernés par le MA.

2. Dans le cas d'un GRD ayant pour la première fois sur son réseau un site participant au MA, l'échange de données avec RTE peut être retardé. Des EDA peuvent donc être validées alors qu'elles sont incomplètes. RTE a besoin de connaître ce nouveau GRD pour prendre contact avec lui. Inversement, il peut arriver que RTE relance à tort un GRD qui n'a plus de sites participant au MA.

Gestion des périmètres MA à échéance 2020

Vue Détaillée des Echanges



Fonctionnalités Acteur d'Ajustement

Connexion
Paramètres utilisateurs

Certificat PKI
Données compte utilisateur.
Abonnement aux alertes

Demande de création/ clôture d'EDA

Caractéristiques de l'EDA
(hors composition en sites)
Date début / fin
Type de l'EDA
Méthode de Contrôle du Réalisé
Receveur d'ordre
Petite EDA non standardisée

Demande de rattachement sites RPT à l'EDA

Mise à jour mensuelle

Déclaration des GRDs concernés par l'EDA

Mise à jour mensuelle

Alertes dans la gestion du périmètre

Retours sur le déroulement du processus de validation du périmètre.

Consultation du périmètre validé

Consultation des périmètres figés

Formats d'échange de données

Paramètres Utilisateur

Par IHM

Gestion des alertes

Par IHM

Par mail?

Périmètres validés

Par IHM

Par API?

Création/Clôture de l'EDA
Modification de ses caractéristiques

Par IHM: Unitairement par EDA

Rattachement des sites RPT à l'EDA

Par IHM: unitairement par EDA

Upload fichier / API: en masse sur toutes les EDA (mode FULL)

Déclaration des GRDs impactés par l'EDA

Par IHM: unitairement par EDA

Upload fichier / API: en masse sur toutes les EDA (mode FULL)

3.2 Connexion et Paramètres utilisateur

Connexion à GIPSE

Accès IHM GIPSE : Certificat PKI

Vous possédez un certificat PKI pour Topase, SyGA:
=> demande d'ajout du rôle « GIPSE » à l'équipe GIPSE

Vous ne possédez pas de certificat PKI:
=> demande via le **formulaire du Portail Services** de RTE

Accès API GIPSE: <A définir>

Equipe GIPSE
rte-dsit-gipse@rte-france.com

Paramètres Utilisateurs



Date d'application 11/2019

1 2 3 4 5

405 résultats

LIBELLÉ	CATÉGORIE	RÉSEAU	CENTRE D'EXP.	R. ORDRE	STATUT	DÉBUT VALIDITÉ	FIN VALIDITÉ
ELE01TC1	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	21/09/2004	
ELE02TC2	Injection RPD	RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	01/05/2012	
ELE03TC3	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	06/02/2015	01/04/2020
ELE04TC4	Soutirage Profilée	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	15/02/2017	
ELE05TC5	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	03/06/2008	01/02/2021
ELE06TC6	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	01/04/2017	
ELE07TC7	Injection RPT	RPT	CE Lille	RO-Lille	Valide	05/10/2016	01/03/2020
ELE08TC8	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lille	RO-Lille	Valide	08/09/2019	
ELE09TC4	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Créée	07/03/2007	
ELE10TC1	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	01/04/2011	01/06/2020
ELE11TC2	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	21/09/2004	
ELE12TC3	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	01/05/2012	
ELE13TC4	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	06/02/2015	01/04/2020
ELE14TC5	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	15/02/2017	
ELE15TC6	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	03/06/2008	01/02/2021
ELE16TC7	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	01/04/2017	

MODIFIER EN MASSE LES EDA
AJOUTER UNE EDA
EXPORTER LES RÉSULTATS

3.2

Maquette - Cas d’étude : Ajout d’une nouvelle EDA soutirage au périmètre

Mise en situation sur un Cas d'Etude

Ajout d'une nouvelle EDA soutirage télérelevée au périmètre

Liste des actions à dérouler

1 Demande de création de l'EDA

Date de début 01.11.2019
Type EDA soutirage télérelevée
Contrôle Réalisé: méthode rectangle
Receveur d'ordre: ELECTRI
Petite EDA non standardisée O/N

-> en retour RTE attribue un CodeEDA

2 Demande de rattachement des sites RPT

Rattachements RPT: au 01.11.19

Rechercher le 1er site RPT par son code décomptes: 123456
Le rattacher à l'EDA.

Rechercher le 2ème site RPT par son code décomptes: 654321
Le rattacher à l'EDA.

3 Déclaration des GRD impactés par cette EDA

Rattachements RPD : au 01.11.19

Rechercher le 1er GRD impacté:
Régie de Allevart
Le déclarer au niveau de l'EDA.

Rechercher le 2ème GRD impacté
Régie de Pontgibaud
Le déclarer au niveau de l'EDA.

Puis vérifier la création de l'EDA dans le panneau Supports d'Offre.

Mise en situation sur un Cas d'Etude

Autres actions possibles

1

Au niveau du panneau Supports d'Offre

Importer un fichier pour modifier en masse les EDAs.

2

En sélectionnant une ligne du tableau (donc une EDA)
Seule la ligne 3 est active

Modifier l'EDA

Modifier la composition RPT

Modifier les GRDs concernés

Clôturer l'EDA

Accès à la maquette

Accès Wi-Fi en salle
Activer le Wi-Fi INTERNET_INVITE
Interlocuteur RTE: catherine.ledoux@rte-france.com

Accès maquette
Adresse internet: https://share.protopie.io/RotRAxtVTQr

Conseils d'utilisation de la maquette:
Il s'agit d'un prototype de travail, développé pour un parcours donné.
Ne pas hésiter à remonter les points de blocage (liens non prévus).

Date d'application 11/2019

1 2 3 4 5

405 résultats

LIBELLÉ	CATÉGORIE	RÉSEAU	CENTRE D'EXP.	R. ORDRE	STATUT	DÉBUT VALIDITÉ	FIN VALIDITÉ
ELE01TC1	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	21/09/2004	
ELE02TC2	Injection RPD	RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	01/05/2012	
ELE03TC3	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	06/02/2015	01/04/2020
ELE04TC4	Soutirage Profilée	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	15/02/2017	
ELE05TC5	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	03/06/2008	01/02/2021
ELE06TC6	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	01/04/2017	
ELE07TC7	Injection RPT	RPT	CE Lille	RO-Lille	Valide	05/10/2016	01/03/2020
ELE08TC8	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lille	RO-Lille	Valide	08/09/2019	
ELE09TC4	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Créée	07/03/2007	
ELE10TC1	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	01/04/2011	01/06/2020
ELE11TC2	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	21/09/2004	
ELE12TC3	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	01/05/2012	
ELE13TC4	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	06/02/2015	01/04/2020
ELE14TC5	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	Valide	15/02/2017	
ELE15TC6	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	Créée	03/06/2008	01/02/2021
ELE16TC7	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	Valide	01/04/2017	

MODIFIER EN MASSE LES EDA
AJOUTER UNE EDA
EXPORTER LES RÉSULTATS

Ajouter une EDA

Date de début

11/2019 Exemple : 07/2021

Type de l'EDA

EDA Soutirage Télérelevée

Méthode de contrôle du réalisé

RECTANGLE

Receveur d'ordre

ELECTRI

Si le receveur d'ordre n'est pas dans cette liste,
merci de prendre contact avec votre chargé de relation clientèle.

Petite EDA non standardisée

NON

ANNULER VALIDER

Votre nouvelle EDA ELE20TC2 a bien été créée

Vous pouvez dès maintenant retrouver cette EDA dans la liste de vos supports d'offre.

Sites RPT

AJOUTER DES SITES RPT MANUELLEMENT

Vous pouvez également ajouter des sites via l'import en masse de l'écran SUPPORT D'OFFRE ou à l'aide de notre API.

Sites RPD

DÉCLARER LES GRD CONCERNÉS MANUELLEMENT

Vous pouvez également déclarer les GRD à l'aide de notre API.

REVENIR À L'ACCUEIL

EDA ELE20TC2 - Ajout de sites RPT

1 Sélectionner les sites — 2 Renseigner les capacités d'ajustement — 3 Validation

Date de début de rattachement	Code décompte du site RPT	Nom du site	
11/2019	Sélectionnez un code décompte	-	+ AJOUTER LE SITE

ANNULER SUIVANT >



EDA ELE20TC2 - Ajout de sites RPT

1 **Sélectionner les sites** — 2 Renseigner les capacités d'ajustement — 3 Validation

Date de début de rattachement	Code décompte du site RPT	Nom du site	
11/2019	123456	Bressan	✕ RETIRER LE SITE
11/2019	654321	Mérignac	✕ RETIRER LE SITE
11/2019	Sélectionnez un code décompte	-	+ AJOUTER LE SITE

ANNULER SUIVANT >



EDA ELE20TC2 - Renseigner les capacités d'ajustement

2 sites en cours de rattachement



123456 - Bressan

Hausse max 423 Mw

Hausse min 345 Mw

654321 - Mérignac

Hausse max 124 Mw

Hausse min 86 Mw

ANNULER SUIVANT >

EDA ELE20TC2 - Ajout de sites RPT

2 sites en cours de rattachement

1. Sélectionner les sites
2. Renseigner les capacités d'ajustement
3. **Validation**

123456 - Bressan

Hausse max : 423 Mw **Hausse min :** 345 Mw

654321 - Mérignac

Hausse max : 124 Mw **Hausse min :** 86 Mw

MODIFIER LES DONNÉES ENREGISTRÉES | VALIDER ET POURSUIVRE LA CRÉATION DE L'EDA | VALIDER ET REVENIR À L'ACCUEIL

EDA ELE20TC2 - Mettre à jour les GRD

Les modifications demandées prendront effet le 01/11/2019

Recherchez un GRD

Aucun GRD sélectionné

ANNULER | VALIDER ET POURSUIVRE LA CRÉATION DE L'EDA | VALIDER ET REVENIR À L'ACCUEIL



EDA ELE20TC2 - Mettre à jour les GRD

Les modifications demandées prendront effet le 01/11/2019

Recherchez un GRD

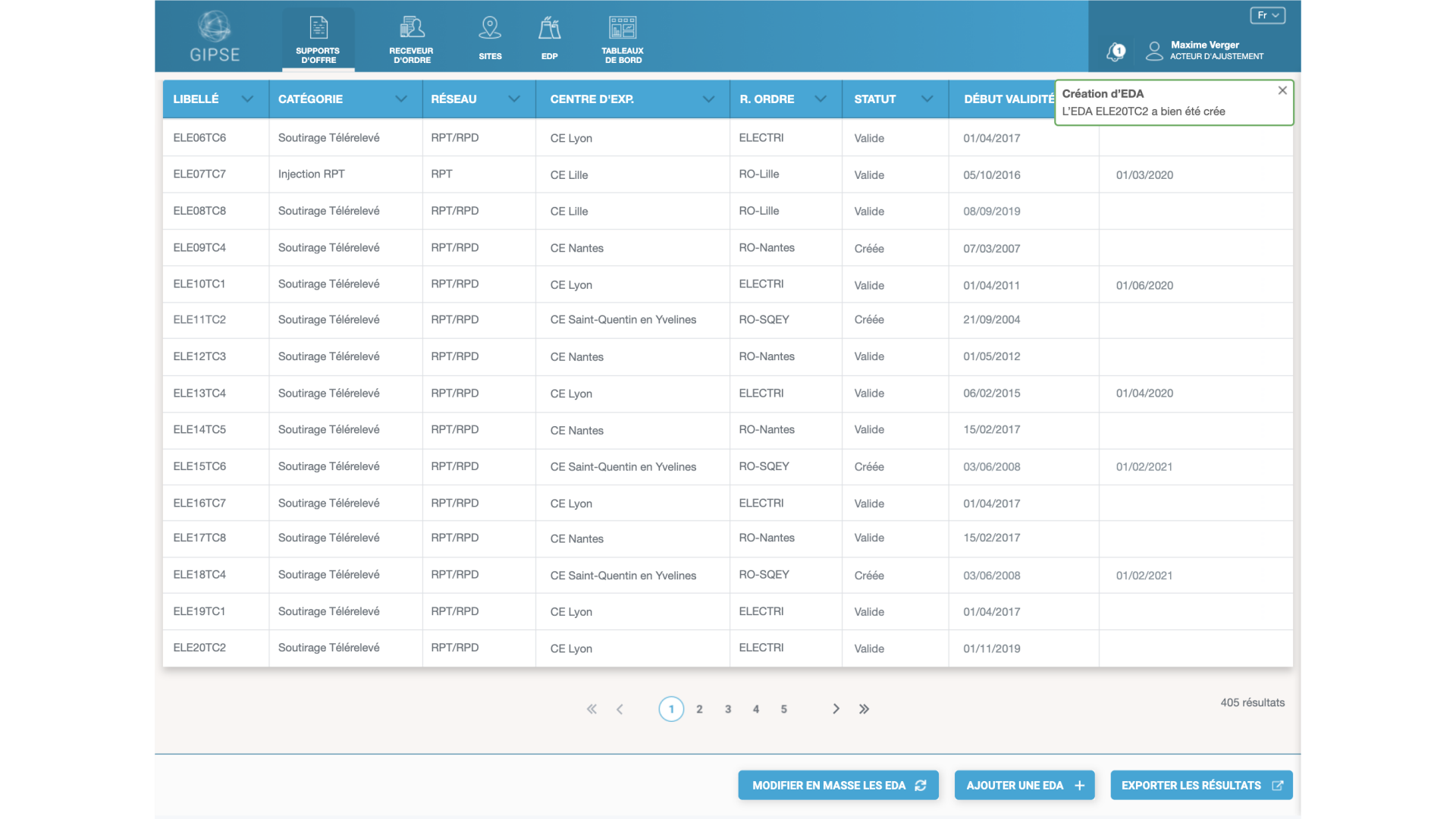
Régie de Allevard ×

Régie de Pontgibaud ×

ANNULER

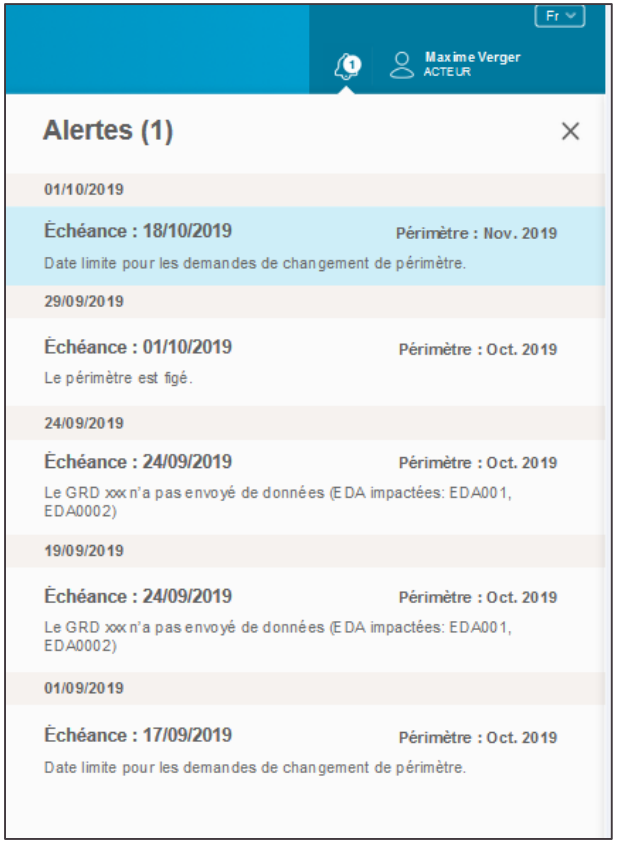
VALIDER ET POURSUIVRE LA CRÉATION DE L'EDA

VALIDER ET REVENIR À L'ACCUEIL

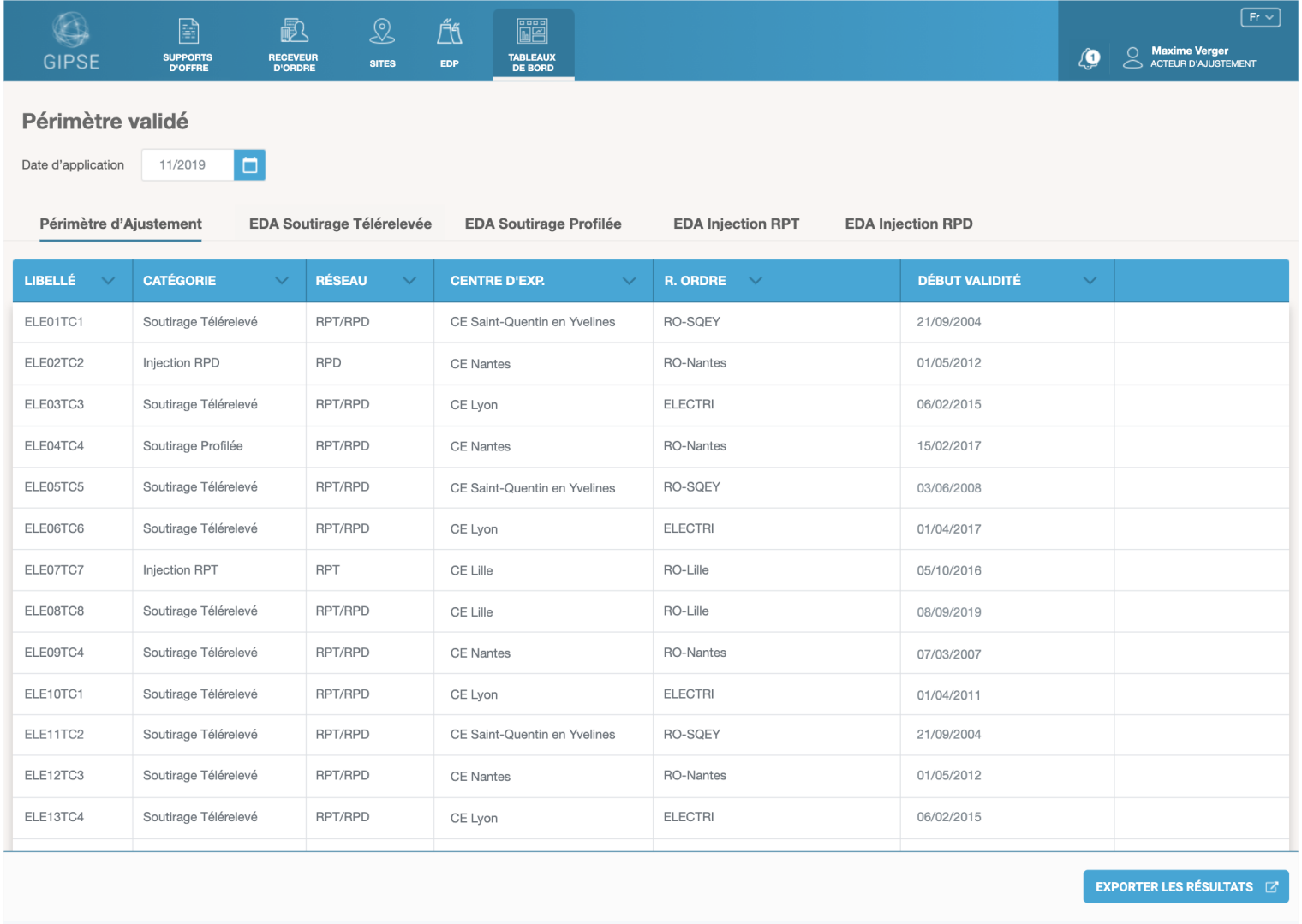

GIPSE
SUPPORTS D'OFFRE
RECEVEUR D'ORDRE
SITES
EDP
TABLEAUX DE BORD
Fr
Maxime Verger
ACTEUR D'AJUSTEMENT
Création d'EDA
L'EDA ELE20TC2 a bien été crée
LIBELLÉ
CATÉGORIE
RÉSEAU
CENTRE D'EXP.
R. ORDRE
STATUT
DÉBUT VALIDITÉ
ELE06TC6 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI Valide 01/04/2017
ELE07TC7 Injection RPT RPT CE Lille RO-Lille Valide 05/10/2016 01/03/2020
ELE08TC8 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lille RO-Lille Valide 08/09/2019
ELE09TC4 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes Créée 07/03/2007
ELE10TC1 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI Valide 01/04/2011 01/06/2020
ELE11TC2 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Saint-Quentin en Yvelines RO-SQEY Créée 21/09/2004
ELE12TC3 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes Valide 01/05/2012
ELE13TC4 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI Valide 06/02/2015 01/04/2020
ELE14TC5 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes Valide 15/02/2017
ELE15TC6 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Saint-Quentin en Yvelines RO-SQEY Créée 03/06/2008 01/02/2021
ELE16TC7 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI Valide 01/04/2017
ELE17TC8 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes Valide 15/02/2017
ELE18TC4 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Saint-Quentin en Yvelines RO-SQEY Créée 03/06/2008 01/02/2021
ELE19TC1 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI Valide 01/04/2017
ELE20TC2 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI Valide 01/11/2019
1 2 3 4 5
405 résultats
MODIFIER EN MASSE LES EDA
AJOUTER UNE EDA
EXPORTER LES RÉSULTATS

3.3 Gestion des alertes

Gestion des Alertes



3.4 Consultation des Périmètres validés


GIPSE
SUPPORTS D'OFFRE
RECEVEUR D'ORDRE
SITES
EDP
TABLEAUX DE BORD
Fr
Maxime Verger
ACTEUR D'AJUSTEMENT
Périmètre validé
Date d'application
11/2019
Périmètre d'Ajustement
EDA Soutirage Télérelevée
EDA Soutirage Profilée
EDA Injection RPT
EDA Injection RPD
LIBELLÉ
CATÉGORIE
RÉSEAU
CENTRE D'EXP.
R. ORDRE
DÉBUT VALIDITÉ
ELE01TC1 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Saint-Quentin en Yvelines RO-SQEY 21/09/2004
ELE02TC2 Injection RPD RPD CE Nantes RO-Nantes 01/05/2012
ELE03TC3 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI 06/02/2015
ELE04TC4 Soutirage Profilée RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes 15/02/2017
ELE05TC5 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Saint-Quentin en Yvelines RO-SQEY 03/06/2008
ELE06TC6 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI 01/04/2017
ELE07TC7 Injection RPT RPT CE Lille RO-Lille 05/10/2016
ELE08TC8 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lille RO-Lille 08/09/2019
ELE09TC4 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes 07/03/2007
ELE10TC1 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI 01/04/2011
ELE11TC2 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Saint-Quentin en Yvelines RO-SQEY 21/09/2004
ELE12TC3 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Nantes RO-Nantes 01/05/2012
ELE13TC4 Soutirage Télérelevé RPT/RPD CE Lyon ELECTRI 06/02/2015
EXPORTER LES RÉSULTATS

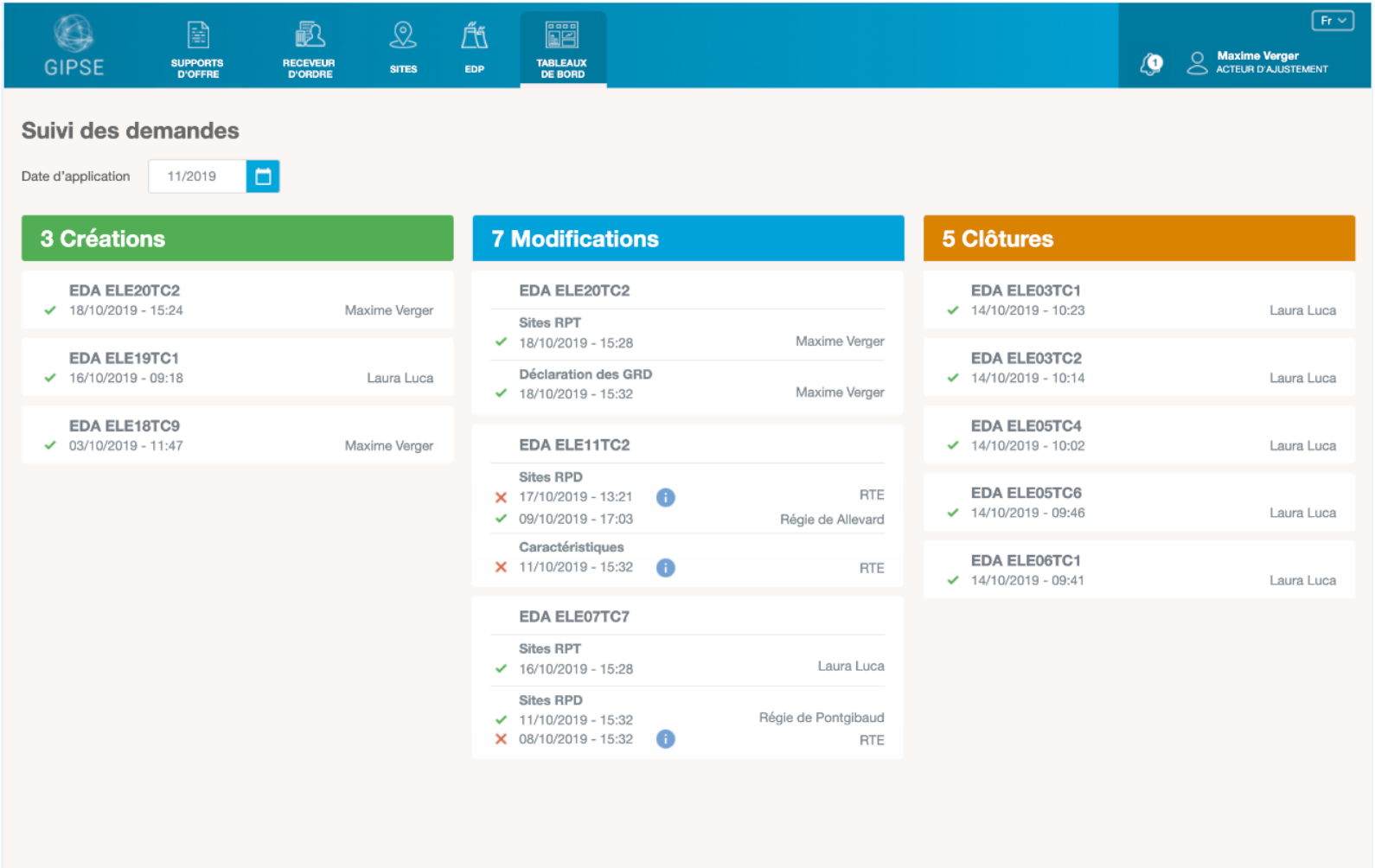
Périmètre validé

Date d'application 11/2019

Périmètre d'Ajustement | EDA Soutirage Télérelevée | EDA Soutirage Profilée | EDA Injection RPT | EDA Injection RPD

LIBELLÉ	CATÉGORIE	RÉSEAU	CENTRE D'EXP.	R. ORDRE	DÉBUT VALIDITÉ
ELE01TC1	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	21/09/2004
ELE03TC3	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	06/02/2015
ELE05TC5	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	03/06/2008
ELE06TC6	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	01/04/2017
ELE08TC8	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lille	RO-Lille	08/09/2019
ELE09TC4	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	07/03/2007
ELE10TC1	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	01/04/2011
ELE11TC2	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	21/09/2004
ELE12TC3	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	01/05/2012
ELE13TC4	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	06/02/2015
ELE14TC5	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Nantes	RO-Nantes	15/02/2017
ELE15TC6	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Saint-Quentin en Yvelines	RO-SQEY	03/06/2008
ELE16TC7	Soutirage Télérelevé	RPT/RPD	CE Lyon	ELECTRI	01/04/2017

EXPORTER LES RÉSULTATS


GIPSE
SUPPORTS D'OFFRE
RECEVEUR D'ORDRE
SITES
EDP
TABLEAUX DE BORD
Fr
Maxime Verger
ACTEUR D'AJUSTEMENT
Suivi des demandes
Date d'application
11/2019
3 Créations
EDA ELE20TC2
18/10/2019 - 15:24
Maxime Verger
EDA ELE19TC1
16/10/2019 - 09:18
Laura Luca
EDA ELE18TC9
03/10/2019 - 11:47
Maxime Verger
7 Modifications
EDA ELE20TC2
Sites RPT
18/10/2019 - 15:28
Maxime Verger
Déclaration des GRD
18/10/2019 - 15:32
Maxime Verger
EDA ELE11TC2
Sites RPD
17/10/2019 - 13:21
RTE
09/10/2019 - 17:03
Régie de Allevard
Caractéristiques
11/10/2019 - 15:32
RTE
EDA ELE07TC7
Sites RPT
16/10/2019 - 15:28
Laura Luca
Sites RPD
11/10/2019 - 15:32
Régie de Pontgibaud
08/10/2019 - 15:32
RTE
5 Clôtures
EDA ELE03TC1
14/10/2019 - 10:23
Laura Luca
EDA ELE03TC2
14/10/2019 - 10:14
Laura Luca
EDA ELE05TC4
14/10/2019 - 10:02
Laura Luca
EDA ELE05TC6
14/10/2019 - 09:46
Laura Luca
EDA ELE06TC1
14/10/2019 - 09:41
Laura Luca

3.5 Retours Utilisateurs et Bilan de l’Atelier

Merci de votre participation ☺